

Claude Héту

passé au fonds de solidarité de la FTQ



M. Claude Héту

La direction de l'APSAM vient de perdre un de ses piliers. Claude Héту, coprésident syndical, quitte le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et devient directeur des relations du travail au Fonds de solidarité FTQ. L'APSAM a fait le bilan de dix années de coprésidence.

L'APSAM : Comment se porte l'association ?

C. Héту : L'APSAM se porte très bien. Au fil des années, le directeur général, Alain Langlois, le coprésident patronal, François Jutras, et moi-même avons su mettre en place une équipe efficace et surtout une excellente relève afin d'assurer la continuité de l'Association. Nous en voyons les résultats en ce moment avec les nominations d'Aline Laliberté et de René Fréchette aux postes de coprésidents.

L'APSAM : Vous avez su également vous donner des priorités avec l'actuel plan stratégique 2007-2010.

C. Héту : C'est exact. Cela fait déjà plusieurs années que l'association élabore des plans stratégiques. Tout le crédit revient aux membres du conseil d'administration, mais aussi à la direction générale et aux permanents de l'APSAM.

L'APSAM : Qu'est-ce qui vous a rendu le plus fier pendant que vous avez été coprésident ?

C. Héту : Je suis particulièrement fier d'avoir pu travailler avec une équipe patronale et syndicale dont les membres ont toujours observé le plus grand respect les uns envers les autres. C'est sans doute l'un des grands facteurs de succès de cette association dans le secteur municipal.

Il faut également souligner la très grande discipline de cette association qui, année après année, se concentre sur les priorités qu'elle a identifiées. L'APSAM fait des progrès et fait avancer le dossier de la santé et de la sécurité du travail dans le secteur municipal grâce à cette discipline. Alain Langlois et François Jutras y ont beaucoup contribué, tout comme l'ensemble des membres du conseil d'administration. Je n'ai aucun doute que René Fréchette et Aline Laliberté vont poursuivre dans cette direction.

L'APSAM : Y a-t-il d'autres réalisations dignes de mention ?

C. Héту : Absolument. Je retiens tout particulièrement la prise en charge concrète des problématiques de santé et de sécurité des cols blancs du secteur municipal, plus particulièrement le dossier de la santé psychologique. C'est un dossier qui est très bien engagé malgré toutes les difficultés qu'il peut soulever, les préjugés et l'ignorance que nous pouvons avoir face à un problème délicat comme la détresse psychologique. Comme à son habitude, l'APSAM procède avec prudence et intelligence et sait s'entourer des bonnes ressources. Depuis que nous avons commencé à étudier ce problème, nous sommes à même de constater qu'une prise de conscience est en train de s'opérer dans notre secteur. C'est le début de la solution. Je ne serais pas surpris que le travail de l'APSAM fasse école et qu'il soit repris dans d'autres secteurs.

L'APSAM : Les groupes de liaison vous tiennent également à cœur, n'est-ce pas ?

C. Héту : C'est exact. Ces groupes, mis en place par Alain Langlois, me rendent très fier d'avoir été coprésident de l'APSAM. C'est une formule à ne jamais abandonner, car elle nous permet de demeurer « connecté » sur les milieux de travail et d'avoir un éclairage paritaire sur les problématiques particulières à ces milieux. C'est à mon avis un autre facteur clé de succès de l'APSAM.

L'APSAM : Vous quittez l'APSAM heureux, prêt à relever de nouveaux défis ?

C. Héту : On n'efface pas dix années de sa vie, surtout lorsque celles-ci se sont déroulées dans les conditions que je viens de vous énumérer. Je quitte une association, mais je quitte surtout des collègues et une équipe formidable au sein de laquelle j'ai apporté une modeste contribution à l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs et des travailleuses du secteur municipal. C'est une expérience de travail et une expérience de vie qui ne s'oublient pas.

La direction et les permanents de l'APSAM ainsi que les membres du conseil d'administration offrent tous leurs vœux de succès à Claude Héту dans sa nouvelle carrière.

Quoi de neuf

Nouveaux documents :

Fiche Technique 79 : Le chlore gazeux : Le raccordement des contenants et les fuites que faire? (2007)

Les crachats : risques biologiques au travail